



ARRETE N°2020 - 2248 /MENESRS-SG DU **11 JUIN 2020**

PORTANT AVANCEMENT DE GRADE D'ENSEIGNANTS
POUR COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2020

LE MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE,

- Vu la Constitution ;
- Vu l'Ordonnance n°2017-036/P-RM du 27 septembre 2017 portant Statut des Enseignants-chercheurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche Scientifique ;
- Vu le Décret n°2017-0850/P-RM du 9 octobre 2017 fixant les modalités d'application du statut des Enseignants-chercheurs de l'Enseignement supérieur et de la recherche Scientifique ;
- Vu le Décret n°2019-0328/P-RM du 05 mai 2019, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;
- Vu les pièces versées aux dossiers,

ARRETE :

Article 1^{er} : Sur la base des notes «Très Bon et implicite bon», les Maîtres-Assistants dont les noms figurent au tableau ci-après bénéficient de l'avancement de grade pour compter du 1^{er} janvier 2020 :

CADRE CORPS : 29C			MAÎTRES-ASSISTANTS								
N°Mle	PRENOMS	NOM	Ancienne situation			Note			Nouvelle situation		
			cl	éch	indice	2018	2019	tot	cl	éch	indice
0152.580-L	Yamadou	CAMARA	3	4	826	2	3	5	2	1	845
0152.619-F	Sigame Boubacar	MAIGA	3	4	826	2	3	5	2	1	845
0152.584-R	Awa	SAMAKE	3	4	826	2	3	5	2	1	845
0137.187-V	Abdramane Sadio	SOUMARE	3	4	826	2	3	5	2	1	845

Imputation : Budget national.

Article 2 : Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

AMPLIATIONS :

- ORIGINAL.....01
- P-RM-AN-CS-CC-CESC-HCC-HCJ.....07
- PRIM-TOUS MINISTERES.....38
- Tous Gouverneurs de Région et du District....15
- DGB-DNTCP-DNCF.....03
- DNFPP.....02
- TTES DN/SERV.PERS/MENESRS.....38
- DRH/Secteur de l'Education.....01
- INTERESSES-DOSSIERS.....02
- JORM-ARCH-Nles.....02

Bamako, le
Le ministre,

11 JUIN 2020

Professeur Mahamadou FAMANTA
Officier de l'Ordre National